

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Editorial de mai 2025

Chères lectrices, chers lecteurs

L'octroi d'une aide au retour aux migrants qui rentrent dans leur pays d'origine suscite encore aujourd'hui des réactions contrastées au sein de l'opinion publique. Trop souvent, ce dispositif est perçu comme l'échec d'une politique migratoire, voire comme une forme de prime au départ. Certains y voient une forme de laxisme et une dépense inutile, d'autres un moyen de pression inacceptable. Il faut dépasser ces visions simplistes, car la réalité est bien plus nuancée.

Qu'elle soit financière, logistique ou sociale, l'aide au retour vise avant tout à proposer une alternative digne et humaine à celles et ceux dont le projet migratoire n'a pas abouti. Pour beaucoup, repartir est une décision difficile, souvent vécue comme un échec personnel. Dans ce contexte, un soutien adapté peut faire toute la différence.

Le retour volontaire avec une aide au retour, quand il est bien encadré, peut être un levier, une chance de réinsertion durable, une réponse pragmatique à des situations humaines complexes. Plutôt que de stigmatiser ou de caricaturer, il faut porter un regard plus juste et humain sur ces dispositifs. Car au fond, il ne s'agit pas seulement de migration, mais bien de dignité.

En 2007, 17 jours avant le lancement du tout premier smartphone, la Section Bases du retour et aide au retour interrogeait des passants sur leur connaissance de l'aide au retour, à l'occasion du film « 10 ans de l'aide au retour ». L'accès facilité à l'information depuis cette époque a-t-il eu un impact positif sur les connaissances du public en 2025 ?

C'est ce que nous allons explorer dans cette édition, qui s'ouvre avec une rétrospective du SEM et de l'OIM Berne, suivie de la vision de jeunes conseillers en vue du retour. Enfin, des personnes aux profils variés prendront la parole à travers des micro trottoirs.

En espérant avoir éveillé votre curiosité, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Délia Baumgartner, SEM

Contenu

1. Thème principal

- Retour des migrants dans leur pays d'origine : une vue d'ensemble
- Les réponses seraient-elles plus avisées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 2007 ?
- Retour 18 ans en arrière
- Premières impressions personnelles du CVR Berne
- Premières impressions personnelles du CVR Argovie
- Premières impressions personnelles du CVR OW, SZ, ZG
- Questions sur l'aide au retour à une politicienne
- Interview d'une femme de 25 ans, travaillant chez Burger King, binationale suisse et bangladaise
- Interview avec Ireneo et Vasco, 17 ans, étudiants
- Interview de Mme A., 40 ans, interprète de dari et de farsi
- Interview avec une jeune femme de 17 ans, écolière
- Interview avec Martin, éducateur de rue et Higinio, animateur socio-culturel
- Interview avec Mme N.S., 37 ans, assistante de direction



Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

1. Thème principal

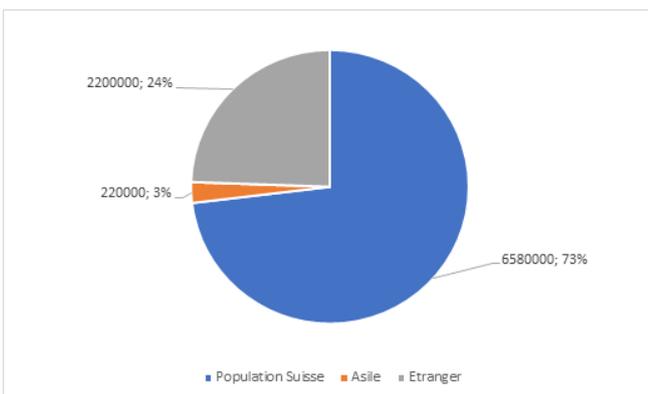
Retour des migrants dans leur pays d'origine: une vue d'ensemble

Carolin Nehme, OIM Berne

Le retour et la réintégration ne sont qu'une (petite) partie du processus complexe et multidimensionnel qu'est la migration. Comme chacun sait, la migration est un phénomène naturel, constitutif de l'histoire de l'humanité, et dont on ne peut imaginer – ni souhaiter ! – qu'il n'existe pas. Et contrairement à ce qu'on lit parfois dans les médias, la migration internationale est restée assez stable ces dernières décennies. Dans le monde, seuls 3,6 % de la population mondiale quitte son pays. La grande majorité reste dans sa région et se déplace dans un autre pays pour y travailler.

La décision d'émigrer (et souvent aussi, celle de rentrer !) est prise en réponse aux évolutions économiques et sociales au niveau mondial ou national. Il s'ensuit que la migration n'est pas linéaire ; elle est aussi circulaire ou inversée.

Nous qui travaillons dans le domaine du retour et de la réintégration, nous voyons le plus souvent la migration du point de vue des personnes migrantes qui demandent l'asile en Suisse. Or, on l'oublie souvent, ces personnes ne représentent que 3 % de l'ensemble de la population étrangère.



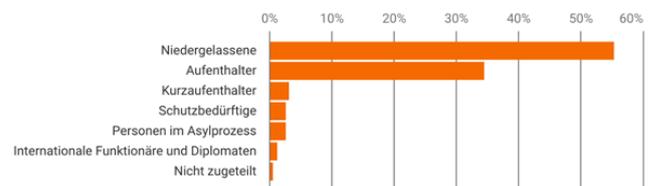
<https://www.srf.ch/news/schweiz/asyi-dashboard-asyi-in-der-schweiz-die-wichtigsten-zahlen-auf-einen-blick>

Avant de nous consacrer entièrement, cette année, au sein du groupe de travail Communication Aide au Retour, au « Regard sur le retour et la réintégration », prenons encore une fois un peu de hauteur : au lieu de parler des retours de migrants dans le domaine de l'asile, élargissons la focale pour considérer les retours dans une perspective générale.

Si l'on observe les entrées en Suisse selon les statuts de séjour, on constate que la majeure partie de la population étrangère vient en Suisse pour y travailler légalement.

Ständige und nichtständige ausländische Bevölkerung, am 31.12.2023

Nach Anwesenheitsbewilligung



Datenstand: 05.06.2024
Quelle: BFS - STATPOP

gr-d-01.05.01.02
© BFS 2024

Les données montrent cependant aussi qu'un grand nombre de personnes quittent de nouveau la Suisse après un séjour plus ou moins long. De 2011 à 2023, 2,4 millions de personnes ont immigré en Suisse. Les statistiques 2024 de l'OFS indiquent que pour cette même période, plus de 40 % de ces 2,4 millions de personnes sont retournées dans leur pays. Ce sont donc 1,4 million de personnes qui se sont établies durablement ici.

Il est intéressant de noter que le contrôle des entrées a aussi un lien avec le retour. Des études (par ex. Hein de Haas, « How Migration Really Works » 2024) montrent que le durcissement des conditions d'entrée a aussi un impact sur les retours. Plus il est difficile d'immigrer dans un pays, plus la décision de le quitter est difficile à prendre. Selon certaines études, les restrictions à l'entrée incitent également les migrants temporaires à s'établir de manière permanente plutôt que de retourner dans leur pays lorsque les conditions de travail changent, qu'il y a moins de croissance économique ou que le nombre d'emplois diminue.

Mais comme la société et les politiques se préoccupent avant tout de limiter les entrées, ces effets sur le retour sont souvent négligés ou

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

carrément ignorés. Il ne s'agit évidemment pas de dire que toute restriction d'entrée est mauvaise en soi, mais de rappeler que la migration est un phénomène éminemment complexe et que les solutions ne sont pas aussi simples qu'on le prétend parfois.

Le retour volontaire, qui est notre principale mission, reçoit cependant moins d'attention qu'il ne le mériterait. Si les enquêtes de cette année nous permettent d'accorder davantage d'attention au retour volontaire et à la réintégration, ce serait un pas modeste mais important dans la bonne direction.

Micro-trottoir : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- les réponses seraient-elles plus avisées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient en 2007 ?

Thomas Lory, SEM

Dans la première version du scénario du film « 10 ans d'aide au retour », à peine 20 secondes de micro-trottoir étaient prévues. Au final, ces passages font plus de deux minutes, avec des réponses parfois amusantes comme l'expose avec brio mon collègue Fabio dans sa contribution ci-dessous. Ces propos un peu plus légers servaient à ponctuer la trame du film (« Aide au retour ? On dirait un truc religieux »).

Le 12 juin 2007, à l'hôtel Berne, nous avons pour la première fois montré ces scènes de micro-trottoir aux conseillers à l'aide au retour et à nos invités de l'administration et de la politique. Exactement 17 jours plus tard, le premier iPhone était mis en vente aux États-Unis, marquant le début de la révolution du smartphone qui a transformé notre manière de communiquer et de nous informer, mais aussi de faire connaissance, de travailler, de partir en vacances, de faire des achats, etc.

Les connaissances auxquelles nous avons accès grâce à nos téléphones devraient donc aujourd'hui avoir un effet positif sur les réponses de passants choisis au hasard que l'on interrogerait sur la notion d'aide au retour. J'ai toutefois des doutes. Le sujet est certes traité de temps à autre par les médias, mais aujourd'hui comme hier, l'attention se porte davantage sur la difficulté d'exécuter les renvois que

sur les aspects positifs de l'aide au retour. Il est donc plutôt rare que monsieur ou madame Tout-le-Monde trouve dans les médias des incitations à s'informer de manière plus approfondie.

En 2007 déjà, certains passants ont donné des réponses qui n'ont rien à envier à celles qu'on peut trouver sur l'internet. « Il s'agit d'argent donné à des étrangers pour leur permettre de créer une entreprise ou autre chose dans leur pays », voilà qui semble même plus clair que la définition que donne Google aujourd'hui : « L'aide au retour vise à encourager le retour volontaire de requérants d'asile tenus de quitter le territoire et à faciliter leur réintégration dans leur pays de provenance. » Une version fournie par ChatGPT et réduite à une seule phrase ne permet pas véritablement une meilleure compréhension : « L'aide au retour est un soutien qui aide les personnes à rentrer volontairement dans leur pays d'origine, souvent en fournissant des moyens financiers et une aide organisationnelle ».

Dans l'administration, nous nous réjouissons donc que le Conseil fédéral, comme l'ont récemment rapporté les médias, expérimente sa propre application d'IA appelée Gov-GPT. À l'avenir, celle-ci permettra d'améliorer considérablement la qualité des réponses fournies par les autorités en matière d'aide au retour. Elle permettra aussi de rédiger des articles pour la newsletter « Going Home » en quelques clics et dans les délais impartis.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Micro-trottoir : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- retour 18 ans en arrière

Fabio Pisanello, SEM

Nous sommes en 2007. L'instrument de l'aide au retour est bien établi en Suisse depuis déjà quelques années, notamment grâce au réseau des bureaux cantonaux de conseil en vue du retour. Une vraie réussite.

Avec Thomas Lory, nous sommes allés dans les rues de la ville de Berne, équipés d'une caméra et d'un micro, pour demander aux passants ce que le terme « aide au retour » voulait dire pour eux.

Il était extrêmement intéressant d'entendre les réponses parfois très différentes des personnes interrogées. Thomas et moi avons beaucoup ri lors du montage de la vidéo, car les réactions des personnes dans la rue étaient pour certaines très drôles et créatives.

- « L'aide au retour...? Euh... est-ce que c'est comme se remémorer une vie antérieure, par l'hypnose par exemple ? »

- « L'aide au retour...? C'est pour aider les Suisses de l'étranger à rentrer en Suisse ? »



- « L'aide au retour...? Aucune idée. Moi, en tout cas, personne ne m'a jamais aidé. J'ai toujours dû tout faire moi-même. »

Nous avons cependant été agréablement surpris de constater combien de personnes étaient déjà capables à l'époque d'expliquer de manière très compétente en quoi consistait concrètement l'aide au retour.

Premières impressions personnelles du service-conseils en vue du retour du canton de Berne

Hila Mangal, CVR BE

Après avoir travaillé pendant trois ans au sein d'un service social régional, je travaille depuis cinq mois au sein de l'OCA de Berne dans le domaine du conseil en vue du retour. J'ai pu observer l'importance de l'accueil pour les personnes que nous soutenons. La manière dont nous les recevons dès leur arrivée peut avoir un impact significatif sur leur confiance et permet d'instaurer un climat propice à une bonne collaboration. Par exemple, un simple geste, comme proposer une boisson, peut aider à briser la glace et à mettre les personnes à l'aise, car elles se trouvent bien souvent dans une période de vie difficile. De plus, l'environnement de travail joue un rôle important. Un bureau accueillant, aménagé de manière à mettre les personnes sur un pied d'égalité, contribue à les rendre actrices de la collaboration.

Mais ce n'est pas seulement l'aspect physique qui fait la différence. L'écoute active est essentielle : il est primordial de prêter une attention sincère à leurs besoins et préoccupations. Montrer de l'empathie, comprendre ce qu'elles traversent et répondre avec bienveillance permet de créer une relation de confiance et d'encourager l'ouverture.

Il ne faut pas oublier que les personnes que nous accompagnons doivent faire le « deuil » d'une vie qu'elles s'étaient imaginée et qui, pour une raison ou une autre, n'est plus possible.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Premières impressions personnelles du service-conseils en vue du retour du canton d'Argovie

Myriam Keller, CVR AG

Je travaille depuis janvier 2025 au service de conseil en vue du retour du canton d'Argovie et je suis ravie de partager ici mes premières impressions. Jusqu'à présent, mes attentes ont été comblées, voire dépassées : des cas individuels, des tâches variées et des rencontres personnelles. Il n'y a pas de « cas standard », ce qui rend le travail passionnant, mais aussi exigeant. Je profite de cette contribution pour remercier tous les membres de l'équipe et les spécialistes pays du SEM qui m'aident à acquérir les connaissances nécessaires.

J'apprécie particulièrement le contact direct avec les personnes souhaitant retourner dans leur pays, avec lesquelles nous élaborons des solutions viables. Durant ces quelques mois, j'ai été témoin de beaucoup de gratitude, mais aussi d'émotions difficiles telles que la peur, la tristesse et la déception. L'aide financière est parfois jugée insuffisante pour prendre un nouveau départ et les attentes dépassent les possibilités. Les décisions du SEM suscitent régulièrement des résistances et nous devons alors expliquer clairement que cela ne relève pas de nos compétences. Il est essentiel d'aborder les préoccupations, les inquiétudes et les défis lors des entretiens, et je pense que l'expérience que j'acquiers me permettra d'améliorer encore mes compétences en la matière.

J'ai été surprise par l'extrême rapidité avec laquelle tout se déroule et par la pression du temps qui en résulte. L'important se téléscopie souvent avec l'urgent. Il est alors difficile d'établir des priorités et le temps manque parfois, malgré toute l'efficacité dont nous faisons preuve. J'ai également été étonnée de constater à quel point notre offre est encore peu connue du grand public.

Je trouve notre travail à la fois enrichissant et exigeant, car il requiert beaucoup de tact dans les relations interpersonnelles et un sens aigu de l'organisation. Je me réjouis d'apprendre chaque jour davantage au contact de mes collègues et de développer mes compétences ainsi que notre offre.

Premières impressions personnelles du service-conseils en vue du retour des cantons OW, SZ, ZG

Simon Krüsi, CVR OW, SZ, ZG

J'ai découvert le conseil en vue du retour en 2002, alors que je dirigeais un centre d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. Un conseiller est venu sur place et s'est installé dans la salle commune. La démarche n'a toutefois pas rencontré un grand succès, probablement parce que les personnes potentiellement intéressées craignaient de perdre la face devant les autres résidents.

Une décennie plus tard, j'ai constaté la même attitude de rejet chez des bénévoles et des militantes des droits humains. Pour beaucoup, le sujet du retour volontaire semblait tabou. C'était quelque chose dont il ne fallait pas parler devant des personnes ayant fui leur pays. Il y avait néanmoins toujours des candidats préférant la solution d'un retour volontaire à la perspective de végéter en Suisse à l'aide d'urgence.

Aujourd'hui encore, l'activité des services de conseil en vue du retour se heurte à un certain scepticisme. En incitant les personnes en fuite à rentrer chez elles, comme me l'a récemment reproché avec véhémence un activiste, ces services seraient coresponsables de mauvais traitements, de viols et de tortures commis dans les pays d'origine. Les opposants à la migration, quant à eux, ne comprennent pas pourquoi une aide financière est offerte en cas de retour. De leur point de vue, les personnes relevant du domaine de l'asile et des réfugiés n'ont aucun droit à faire valoir.

Je travaille désormais depuis un an comme conseiller au retour. Je suis conscient que mes propres sentiments doivent s'effacer dans ce travail. Ce qui importe, c'est la liberté des personnes qui souhaitent rentrer dans leur pays de prendre elles-mêmes leur décision. Le droit de participer à la planification et à l'organisation de leur retour. Mon rôle est de leur apporter le soutien nécessaire pour un retour dans la dignité.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Questions sur l'aide au retour à une politicienne

Lisa Mazzone



1. Connaissez-vous le logo ? Qu'associez-vous à cette image ?



Je ne connais pas ce logo, mais l'associe au retour à la maison, dans un lieu sûr.

2. Comment voyez-vous les efforts de la Suisse en matière de retour volontaire ?

Ces efforts sont positifs, car ils sont constructifs. Par l'accompagnement, on crée des perspectives personnelles et économiques qui sont bénéfiques à la personne concernée et à la collectivité locale. Cela dit, il s'agit de l'aide au retour volontaire et il est important que cela reste le cas.

3. Qui, selon vous, peut/devrait pouvoir bénéficier de l'aide au retour ?

Toutes les personnes issues de l'asile. Il serait intéressant d'élargir aux personnes sans papiers qui ont un contact avec une quelconque autorité et qui souhaitent retourner dans leur pays d'origine.

4. Pensez-vous que les personnes relevant du domaine de l'asile doivent être aidées à se réintégrer dans leur pays d'origine et pourquoi ou pourquoi pas ?

Oui, car on crée ainsi une perspective d'avenir pour des personnes qui souhaiteraient retourner dans leur pays d'origine, où les conditions matérielles sont plus précaires.

Cela dit, environ trois quarts des personnes qui demandent l'asile se voient reconnaître un besoin de protection. Elles ne quitteront pas la Suisse, sauf de quoi elles seront en danger.

5. Comment pensez-vous que ce soutien se présente/se devrait présenter ?

Par l'accompagnement dans l'élaboration d'un projet de vie comprenant une activité économique et par un soutien financier, qui devrait être suffisant pour se relancer.

6. Est-ce que vous voyez aussi des inconvénients ? Voyez-vous aussi des aspects critiques dans le retour volontaire ?

Le retour volontaire ne doit pas faire oublier que la grande majorité des personnes en fuite a besoin d'une protection. Pour elles, un retour est exclu.

7. Nous faisons ces entretiens avec des personnes très différentes. Nous voulons voir ce que les gens ordinaires savent sur le retour volontaire. A votre avis, quel est le niveau d'information de la population suisse ?

Je ne pense pas que les projets d'aide au retour sont connus de la population, car l'intérêt politique et médiatique est très restreint.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview d'une femme de 25 ans, travaillant chez Burger King, binationale suisse et bangladaise.

CVR ZH

CVR : Est-ce que ce logo vous dit quelque chose ?



Personne : Je dirais qu'il représente une famille qui veut rentrer chez elle, mais je ne le connais pas.

CVR : C'est le logo du conseil en vue du retour. Nous soutenons les personnes qui se sont réfugiées en Suisse et qui décident de retourner volontairement dans leur pays d'origine. En fonction des circonstances, ces personnes peuvent recevoir une aide au retour. Pouvez-vous imaginer quelle forme cette aide peut prendre ?

Personne : J'imagine que l'aide au retour signifie qu'une somme d'argent est donnée à ces personnes en guise de soutien.

CVR : Exactement, il s'agit d'un soutien financier, généralement sous la forme d'une aide à un projet, ou d'un soutien en matière de santé. Maintenant que vous le savez, qu'en pensez-vous ?

Personne : je trouve que c'est une offre intéressante. De nombreuses personnes souhaitent retourner dans leur pays, mais ne peuvent y mener une vie digne en raison de difficultés financières. Je pense toutefois que le soutien financier ne fait pas tout pour les personnes réfugiées. Des questions comme la sécurité, l'éducation ou la santé sont également importantes. Et ça, elles le trouvent en Suisse.

CVR : Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de l'aide au retour ?

Personne : Je vois plus d'avantages que d'inconvénients. Surtout si l'argent permet à quelqu'un de créer une petite entreprise et de la faire fonctionner de manière durable.

CVR : Selon vous, combien de personnes ont quitté la Suisse en 2024 avec une aide au retour volontaire ?

Personne : Environ 300 ?

CVR : 4953, parmi lesquelles beaucoup d'Ukrainiens. Maintenant que vous en savez un peu plus sur l'aide au retour, la recommanderiez-vous ?

Personne : Oui, absolument. Je connais des gens qui s'étaient réfugiés en Suisse et qui ont ensuite voulu rentrer dans leur pays. Et ils ne savaient pas comment le faire dans les meilleures conditions. Accepte le dépliant avec reconnaissance.

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview avec Ireneo et Vasco, 17 ans, étudiants

Christiane Terrettaz, CVR VS

Rencontrés autour de leur stand de vente de gâteaux, sur la Place du Midi à Sion, pour financer un prochain concert de chœurs de jeunes à Bale, sur le thème de l'Homme et de sa relation à la nature.

Pour Ireneo, le logo le fait immédiatement penser à la migration, à cause du mouvement des silhouettes, mais il ne le « décode » pas jusqu'au bout. Il n'a jamais entendu parler d'aide au retour, même si sa mère a travaillé durant 10 ans à l'EVAM. (Etablissement vaudois d'accueil des migrants). Il a aussi une tante qui est famille d'accueil pour un jeune Afghan qui « fait partie de la famille ».

Vasco joue au foot à Bramois et il a l'occasion de rencontrer des jeunes demandeurs d'asile qui veulent faire du sport, s'intégrer et trouver des amis. Il partage avec Ireneo un rapport très naturel avec la question de la migration. Cela fait partie de leur vie quotidienne.

Ils sont tous les deux favorables à une aide au retour : « Si on ne les accueille pas, c'est normal de les aider ». « Il ne faut pas qu'ils partent avec un trop mauvais souvenir de la Suisse ».

Quand on leur demande s'ils ont une idée des montants d'aide accordés, Ireneo, un peu provocateur, lance : « certainement des clopinettes!

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

» Ils ne se font aucune représentation, ne se sentent pas capables d'avancer une estimation. Ils n'imaginaient même pas qu'il était question d'aide financière, et pensaient que notre prestation se limitait seulement au billet d'avion.

Au fil des explications, ils considèrent que c'est une bonne chose. Vasco remarque : « C'est de l'argent public bien dépensé ».

Leur gâteau au café était irrésistible !

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview de Mme A., 40 ans, interprète de dari et de farsi, canton de Schwyz

Simon Krüsi et Andreas Ackermann, CVR OW, SZ, ZG

CVR : Connaissez-vous ce logo ?



Personne : Oui, je l'ai déjà vu souvent lorsque je traduis pour des clients qui utilisent cette offre. Quand on l'a vu une fois, on le reconnaît immédiatement.

CVR : Où l'avez-vous déjà vu ?

Personne : À Lucerne, et aussi ici [à Goldau].

CVR : À quoi pensez-vous quand vous entendez le terme « aide au retour » ? Qu'est-ce que ça évoque pour vous ?

Personne : Je ne peux pas dire de manière générale quelle réaction ça provoque chez les gens. Mais le conseil en vue du retour est une bonne offre, qui montre aux clients quelles sont leurs options, quel soutien et quel accompagnement ils peuvent recevoir s'ils décident de retourner de leur plein gré dans leur pays. J'ai déjà souvent fait l'interprète pour ces discussions et je vois que vous faites du bon travail.

CVR : Avez-vous une idée de ce que les gens

obtiennent des services de conseil en retour lorsqu'ils rentrent dans leur pays ?

Personne : Oui, ils peuvent par exemple réaliser un projet. Ils peuvent créer une petite entreprise dans leur pays d'origine ou, s'ils souffrent d'une maladie grave, recevoir de l'argent pour couvrir leurs frais médicaux. Les loyers sont parfois pris en charge. J'ai entendu que des personnes sont parties en Iran ou en Afghanistan et ont pu louer un appartement pendant trois ou quatre mois. Une partie de l'argent est également versée en Suisse, à l'aéroport. La procédure est complexe, il faut présenter les reçus à l'OIM afin qu'ils puissent tout vérifier, mais cela a déjà fonctionné pour de nombreuses personnes et leur projet a réussi.

CVR : Quelle est votre impression de l'aide au retour ? Qu'en pensez-vous ?

Personne : Mon impression personnelle est que certaines personnes prennent de grands risques pour obtenir l'aide au retour. Même si leur situation dans leur pays d'origine est dangereuse, elles tentent malgré tout d'y réaliser un projet pour survivre. Mais s'il n'y a pas de danger et qu'elles peuvent bénéficier de cette aide, je trouve que c'est positif.

CVR : Quels peuvent être les inconvénients de l'aide au retour ?

Personne : Un inconvénient est que des personnes peuvent être tentées de retourner dans leur pays d'origine malgré les risques uniquement pour bénéficier de l'aide au retour. L'avantage est que même les personnes démunies peuvent créer un business dans leur pays d'origine et ainsi subvenir aux besoins de toute leur famille et améliorer un peu leur quotidien.

CVR : Maintenant, essayez d'estimer : combien de personnes sont retournées dans leur pays d'origine l'année dernière en bénéficiant d'une aide au retour de la Suisse ?

Personne : Entre 5 et 10 personnes ? Ou vous voulez dire pour toute la Suisse ? Alors peut-être 15 ou 20 ?

CVR : Ça ferait moins d'une personne par canton et par an. Rien que pour le canton de Schwyz, il y en a

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

eu 106 l'an dernier.

Personne : Oh, ce chiffre me surprend. Peut-être que les personnes concernées n'en ont pas parlé très ouvertement, et je n'en ai rien su.

CVR : Vous connaissez bien l'aide au retour et vous avez déjà assuré l'interprétation pour certaines consultations. La recommanderiez-vous ?

Personne : En principe, c'est à chacun de décider, mais si quelqu'un me demandait mon avis et me disait qu'il ou elle souhaite rentrer dans son pays, je lui conseillerais de prendre rendez-vous avec les experts du service de conseil en vue du retour, car ils connaissent bien le sujet et peuvent expliquer en détail les possibilités et la procédure à suivre. Le principal, c'est que les gens soient bien informés avant de prendre leur décision.

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview avec une jeune femme de 17 ans, écolière, de nationalité italienne

CVR ZH

CVR : Est-ce que vous connaissez ce logo (montre le logo de l'aide / du conseil en vue du retour) ?

Personne : Non, ça ne me dit rien.

CVR : C'est le logo du conseil en vue du retour. Nous soutenons les personnes qui se sont réfugiées en Suisse et qui décident de retourner volontairement dans leur pays d'origine. En fonction des circonstances, ces personnes peuvent recevoir une aide au retour. Pouvez-vous imaginer quelle forme cette aide peut prendre ?

Personne : Je pense qu'il s'agit peut-être d'une aide financière.

CVR : C'est exact. Si une personne rentre définitivement dans son pays, elle peut recevoir une aide financière, ou une aide pour réaliser un projet, ou un soutien pour couvrir des frais médicaux. Maintenant que vous le savez, qu'en pensez-vous ?

Personne : Je trouve que c'est bien ! Je suis contente que ces personnes reçoivent de l'aide.

CVR : Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de l'aide au retour ?

Personne : Je peux imaginer que le soutien financier que la personne reçoit du service-conseil en vue du retour n'est pas suffisant. Mais c'est au moins un début et ça vaut la peine d'essayer.

CVR : Selon vous, combien de personnes ont quitté la Suisse en 2024 avec un soutien du conseil en vue du retour ?

Personne : Peut-être 1000 personnes ?

CVR : 4953, parmi lesquelles beaucoup d'Ukrainiens. Maintenant que vous en savez un peu plus sur les retours volontaires, les recommanderiez-vous ?

Personne 1 : Oui, certainement !

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview avec Martin, éducateur de rue et Higinio, animateur socio-culturel

Christiane Terrettaz, CVR VS

Martin et Higinio s'affairent à installer un stand sur la place du Midi, à Sion, à l'occasion de la Semaine contre le racisme. Ils travaillent pour l'association RLC, Rencontres-Loisirs-Cultures, un phare de l'intégration sociale pour la jeunesse en Ville de Sion.

Pourtant... Le logo de l'aide au retour les laisse perplexes et muets : ils n'ont aucune idée de ce qu'il peut représenter. Comme ils sont engagés professionnellement dans le milieu social, ils se sentent interpellés et se montrent très preneurs d'informations détaillées : public-cible, montants, procédures... ils veulent tout savoir.

Au terme de notre échange, Higinio conclut : « Tant qu'on parle de départs volontaires, j'insiste sur le mot, je pense que l'aide au retour est une bonne et même une très bonne chose ».

Cette science toute nouvelle va possiblement leur servir dans leur quotidien car leur structure accueille des familles issues de la migration.

Going Home

Aide au retour : un changement de perspective

Martin demande la carte de visite du bureau CVR... et voilà que le réseau du bureau valaisan s'agrandit tout d'un coup : nous avons trouvé deux nouveaux multiplicateurs convaincus qui pourront transmettre autour d'eux le message de l'aide au retour.

Micro-trottoir 2025 : « Que signifie pour vous le terme d'aide au retour ? »

- Interview avec Mme N.S., 37 ans, assistante de direction dans l'architecture

CVR AG

CVR : Connais-tu l'aide au retour ?

Personne : Avant de te rencontrer, je n'en avais jamais entendu parler. C'est uniquement parce que tu me racontes ce que tu fais dans ton travail que j'en sais un peu plus là-dessus.

CVR : Que sais-tu exactement ?

Personne : Les personnes qui sont en procédure d'asile et qui veulent rentrer chez elles reçoivent un soutien. L'État met des moyens, principalement financiers, à disposition et aide ces personnes à se réintégrer dans leur pays d'origine. Elles reçoivent par exemple de l'argent pour ouvrir un commerce ou exercer un métier manuel afin de pouvoir retravailler dans leur domaine et subvenir à leurs besoins.

CVR : Que penses-tu du fait que la Suisse mette à disposition de tels moyens ?

Personne : Si l'État a prévu ce budget et l'a approuvé, je n'y vois en principe aucun inconvénient. Il est important d'aider ces personnes plutôt que de simplement les expulser.

CVR : Que penses-tu des connaissances de la population en matière d'aide au retour ?

Personne : Beaucoup de personnes qui ne sont pas directement concernées par ces questions ne savent probablement rien de l'aide au retour, à moins qu'elles connaissent quelqu'un qui en a bénéficié ou quelqu'un qui travaille dans ce domaine. Les médias parlent régulièrement des renvois sous contrainte,

mais le retour volontaire est moins connu. On ne peut pas non plus simplement faire de la publicité pour ce thème dans la presse. Personnellement, je n'ai jamais vu ni entendu le terme de « retour volontaire » dans l'espace public. Je pense aussi que ce ne serait pas très éthique de faire de la publicité pour ça, parce que c'est un sujet sensible et qu'on ne peut pas juste balayer d'un revers de main tous les défis auxquels font face ceux qui veulent rentrer dans leur pays.

Impressum

Éditeur : SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction : Carolin Nehme, OIM
Lisa Huwyler, OIM
Délia Baumgartner, SEM

Collaboration : Thomas Lory, SEM

Photos : © OIM, SEM

Layout : Christa Burger, SEM

Contact : SEM: 058 465 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail : info@sem.admin.ch
bern@iom.int

Internet : switzerland.iom.int
www.sem.admin.ch

